



ORDRE DU JOUR **SÉANCE ORDINAIRE** **LUNDI 7 FÉVRIER 2022 À 19H30**

Dans le contexte particulier lié à la pandémie de la covid-19 et conformément aux mesures sanitaires émises par le gouvernement du Québec, les séances du conseil municipal de Saint-Guillaume se dérouleront par visioconférence jusqu'à nouvel ordre.

Afin d'assurer la transparence de l'information et de permettre aux citoyens de s'exprimer à l'égard des sujets traités à l'ordre du jour, une procédure spéciale a été mise en place par le conseil municipal.

Procédure pour l'émission de questions ou commentaires

- Un projet d'ordre du jour sera publié sur la page du site internet le jeudi précédent la séance.
- Les citoyens peuvent formuler leurs questions par courriel avant midi le jour prévu de la séance, à l'adresse **direction@saintguillaume.ca**.
- L'enregistrement de la vidéoconférence issue de la séance du conseil municipal sera mis en ligne sur le site internet, pour consultation dans les plus brefs délais.

1. Administration

- 1.1 Tenue de la séance à huis clos.
- 1.2 Quorum.
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2022.
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 janvier 2022.
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 février 2022.
- 1.6 Liste des comptes à payer et payés.
- 1.7 Adoption du règlement numéro 253-2022 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Guillaume.
- 1.8 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 254-2022 relatif au traitement des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Guillaume.
- 1.9 Adoption du règlement numéro 255-2022 décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2022.
- 1.10 Politique de civilité – Remerciement à M. Claude Lapolice.
- 1.11 Relampage du bureau municipal – Présentation des soumissions.
- 1.12 Ventes pour taxes – Autorisation de transmission des dossiers à la MRC de Drummond.
- 1.13 Proclamation de la journée de la Première journée nationale de promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2022.
- 1.14 Offre de service – Remplacement des enseignes municipales.
- 1.15 Offre de service – Remplacement du plancher de la mairie.
- 1.16 Autorisation de travaux – Peinture et remplacement des tuiles du plafond suspendu de la mairie.
- 1.17 Résolution pour autorisation d'achat - remplacement de deux ordinateurs et quatre chaises de bureau.
- 1.18 Adoption des incompressibles pour 2022.

2. Sécurité incendie -sécurité civile.

- 2.1 Constitution du Comité municipal pour la Sécurité civile.
- 2.2 Remplacement de deux radios de communication et achat d'un casque d'écoute.

3. Premiers répondants

Aucun point.

4. Voirie.

- 4.1 Offre de service de GoNet - Relevés GPS pour la localisation des entrées de service.
- 4.2 Reddition de compte – Programme d'aide à la voirie locale volet : Entretien des routes locales 2021.

5. Hygiène du milieu.
 - 5.1 Offre de service de ChloraTech pour Chlorinateur pour la station d'aqueduc.
 - 5.2 Offre de service de F. Dugas Électrique pour l'installation d'un système de télémétrie au Château d'eau.
 - 5.3 Offre de service de F. Dugas Électrique pour l'éclairage du Château d'eau.

6. Urbanisme, zonage et développement.
 - 6.1 Dépôt de la liste des permis de janvier 2022.

7. Loisirs et culture.

Aucun point.

8. Varia.

9. Correspondance.

10. Période de questions.

11. Levée de l'assemblée.